



Un Forum pour l'émergence et le développement de la filière forêt-bois locale dans le Pays d'Arles avec le Parc naturel régional des Alpilles

Point d'orgue d'un projet financé par l'Union Européenne et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du dispositif LEADER piloté par le Pays d'Arles, et mené par le Parc naturel régional des Alpilles depuis plus d'un an pour le développement d'une filière forêt-bois locale, un grand Forum s'est tenu le 14 septembre à Eygalières en présence de Jean-Paul DAVID, conseiller régional, président de la Commission Agriculture, Ruralité, Elevage et Forêt.

Coorganisé avec FIBOIS, l'interprofession de la filière forêt-bois, cet événement a réuni près d'une centaine de partenaires concernés, élus, artisans, propriétaires forestiers, pour un après-midi d'échanges, de partage d'expériences et de travail collaboratif.

Le bois du Pays d'Arles, un potentiel économique à développer

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région forestière de France. Les forêts locales sont en expansion tant en volume qu'en superficie du fait de la déprise agricole, héritée de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Mêlant résineux et feuillus, ces espaces forestiers appartiennent majoritairement à des propriétaires privés même si la part des forêts publiques situées sur les massifs forestiers des Alpilles, de la Montagnette et du Rougadou est plus importante qu'ailleurs sur le territoire et en Région.

Dans le Pays d'Arles, comme sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, l'essence reine est le Pin d'Alep, une essence pionnière qui a besoin de lumière pour se développer et qui colonise donc facilement les milieux ouverts qu'ils soient abandonnés par l'agriculture ou détruits par le passage des incendies. De plus, cette essence semble résiliente au changement climatique et aux divers épisodes de sécheresse successifs qui amène à penser que c'est une ressource mobilisable sur le long terme. Cette forêt est depuis des années en partie gérée et exploitée afin de valoriser sa ressource en bois. Mais celle-ci a pour unique but d'approvisionner les filières bois-énergie (plaquette forestière) et bois industrie (papeterie de Fibre Excellence à Tarascon). L'enjeu de la démarche portée par le Parc des Alpilles consiste à définir dans quelles conditions, un autre débouché complémentaire, celui du bois d'œuvre, pourrait venir valoriser cette ressource.

Ces dernières années une dynamique de réhabilitation du pin d'Alep a été menée en collaboration avec les acteurs de la filière. Cette démarche a notamment abouti en avril 2018 à la certification du Pin d'Alep permettant son utilisation en tant que bois massif dans la construction.

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr

Une action majeure pour l'essor d'une filière « bois local » qui a permis à l'ensemble des acteurs, notamment les gestionnaires forestiers d'engager un changement de pratiques de gestion et d'exploitation sylvicoles afin de mieux valoriser (économiquement et écologiquement) les bois les plus intéressants pour la construction. Cette évolution des pratiques sylvicoles joue également un rôle très important dans la réduction des risques incendies. Une forêt gérée est une forêt moins vulnérable face aux incendies.

En parallèle, des initiatives à différentes échelles ont été menées pour tester et montrer ce que cette ressource avait à offrir au territoire. A noter, une magnifique réalisation à Septèmes-les-Vallons sur une chèvrerie, la salle polyvalente de Coudoux, un espace accueil au domaine des Marres à Simiane-Collongue, du mobilier urbain commandé par la Métropole Aix-Marseille Provence ou plus près de nous, le bardage de la Maison du Parc naturel régional des Alpilles et sa collection de présentoirs en pin d'Alep qui fait des envieux. Et prochainement le Belvédère de Notre-Dame du Château à Saint-Etienne du Grès, réalisé en Pin d'Alep qui offrira une magnifique lecture des paysages des Alpilles. Autant de réalisations concrètes qui permettent d'attester de la réelle capacité à utiliser le du Pin d'Alep pour la construction et l'aménagement.

L'utilisation du Pin d'Alep en bois d'œuvre : des freins encore à lever

Si la ressource existe, les infrastructures économiques restent à développer. 17 scieries ont disparu ces dernières années et le bois local alimente majoritairement la filière bois énergie. FIBOIS s'investit aux côtés des entreprises qui transforment le bois pour lever progressivement les freins liés aux caractéristiques du Pin d'Alep et répondre aux exigences du bois d'œuvre. Un processus qui demande beaucoup de recherche et de développement, notamment dans les techniques d'encollage pour le bois lamellé collé pour lequel le Pin d'Alep ne répond pas encore aux normes.

Des contraintes techniques liées également au développement et à l'évolution de la sylviculture menée sur le territoire, afin d'obtenir des arbres de qualité proche des critères attendus par les prescripteurs (architectes, paysagistes, designers, etc.). L'atelier du cèdre, charpentiers et scieurs à Mallemort, expérimente depuis quelques années le sciage et la mise en œuvre du Pin d'Alep avec des résultats encourageants, bien que la taille et la qualité des arbres génèrent encore beaucoup de pertes. Seulement un tiers de la grume (tronc de l'arbre) est actuellement valorisable en produits finis.

Mais des opportunités à saisir pour construire l'avenir !

Les perspectives d'utilisation du bois local sont de l'avis de tous, une opportunité à saisir, que ce soit d'un point de vue économique - diversification et amélioration des revenus pour les propriétaires forestiers - mais également pour l'ensemble des bénéfices rendus à la forêt : stockage du carbone, amélioration du peuplement, gestion durable de la forêt. La sylviculture orientée pour la production de bois d'œuvre génère des forêts particulièrement bien entretenues, moins sensibles au risque incendie. Enfin, le développement des circuits courts doit être privilégié pour limiter les transports et réduire les effets du changement climatique.

Dans ce contexte et face aux défis que rencontrent le développement de la filière bois locale, les collectivités territoriales ont un rôle principal à jouer dans les prochaines années, en tant qu'investisseurs et initiateurs. Investir dans leur forêt pour une gestion durable et à ambition bois d'œuvre, sensibiliser les propriétaires forestiers privés, inciter les prescripteurs afin d'intégrer du bois et notamment du bois local – Pin d'Alep au sein des projets d'aménagement et de construction, continuer à mener des expérimentations exemplaires de création de mobilier et d'équipements publics, capter des fonds publics pour faire avancer la recherche et favoriser l'installation d'entreprises

de transformation sur le territoire, sont autant d'actions qui peuvent être rapidement menées dans cet objectif.

L'essor de filières nouvelles et durables exige du temps, représente un certain investissement financier, entraîne une prise de risque et représente un pari sur l'avenir que seuls les pouvoirs publics – accompagnés de l'ensemble des acteurs économiques de la filière peuvent accompagner et porter. C'est un mouvement collectif qui doit être engagé pour progresser, auquel chacun, à chaque maillon de la chaîne, doit apporter sa contribution et son savoir-faire. Travail de longue haleine, auquel chaque participant à ce forum s'est dit prêt à participer. Le Parc accompagnera naturellement cette dynamique naissante, conforté par les conclusions du Forum et les encouragements de la Région Sud.